




Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Festival-Brisez-le-silence>

# Festival "Brisez le silence"

- Elus -



Date de mise en ligne : lundi 1er décembre 2008

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

---

## Festival "Brisez le silence", organisé par l'association Filactions

(du 25 au 29 novembre 2008)

Le mercredi 26 novembre

### Présentation de Michèle Picard, Adjointe au Maire déléguée aux Droits des Femmes

Mesdames, messieurs,

Une fois n'est pas coutume, je voudrais commencer ce discours inaugural par des chiffres. Parce qu'ils sont terribles, parce que leur brutalité fait froid dans le dos, parce qu'ils parlent plus qu'une longue exégèse sur les violences conjugales. En 2007, en France, 166 femmes sont mortes sous les coups de leurs conjoints, soit une augmentation de 30% par rapport à 2006. 47.500 violences volontaires sur des femmes, portées par leurs conjoints ou ex-conjoints, ont été enregistrées en 2007. C'est 30% de plus qu'en 2004 ! Les chiffres fournis par le Ministère de l'Intérieur en 2004, qui faisaient état de la mort de six femmes par mois des suites des actes violents de leurs conjoints, n'ont cessé d'augmenter, passant à 15 par mois. La dernière étude nationale révèle qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2006, une femme est décédée tous les 3 jours des suites des violences conjugales voire, selon l'Observatoire national de la délinquance, tous les deux jours, ce qui en fait la 1ère cause de mortalité des femmes de moins de 59 ans en France, et plus largement en Europe. Enfin, les populations jeunes, et particulièrement les 16-25 ans, sont de plus en plus exposées à ce fléau social. Pour compléter ce tableau sinistre et macabre, il faut savoir que les victimes ne sont que 8,8% à porter plainte contre leur conjoint.

Qu'on ne nous parle pas, dès lors, de phénomène de société, de relents d'une culture patriarcale où la femme serait la propriété de l'homme, non, les violences conjugales sont un cancer, sont un enjeu de santé publique de toute première importance. Elles ne constituent pas un problème qui relève de la sphère privée, elles représentent en fait le symbole le plus brutal -j'allais dire bestial - de l'inégalité existant entre les deux sexes dans notre société. Cette longue liste de visages tuméfiés, de corps meurtris, est insupportable, inacceptable dans un pays comme le nôtre. Et les blessures les plus profondes ne sont pas forcément les plus visibles : que dire de l'équilibre psychologique de la femme quand elle attend avec angoisse l'arrivée de son conjoint, quand elle ne sait pas lorsque le premier coup partira, si c'est pour ce soir, si c'est pour demain, quand elle doit croiser ses voisins la honte chevillée au corps, quand les enfants entendent la pluie de coups qui s'abattent sur leur mère...Que dire de cette jeune fille maltraitée, début novembre, par sa famille pour avoir refusé un mariage forcé ? Que dire de Sohane Benziane, jeune fille brûlée vive en octobre 2002 à Vitry-sur-Seine, et que dire de toutes celles, anonymes, qui souffrent en silence ?

Dans ce contexte de violence généralisée, banalisée, le travail de Filactions, depuis sa création en 2004, est des plus précieux. C'est pourquoi la Ville de Vénissieux et son équipe municipale se réjouissent et sont fières d'accueillir pour la première fois sur notre territoire le Festival Brisez le Silence. Toutes les actions que vous entreprenez -la prévention, la sensibilisation, l'information au sujet des violences conjugales- ont permis de soulever une chape de plomb. C'est une avancée considérable car l'omerta qui régnait jusqu'alors s'est lézardée. Maintenant on sait, maintenant des femmes parlent, maintenant le débat a investi la place publique, maintenant l'Etat a décidé d'avancer sur ce sujet, bien que la prise de conscience ait été trop lente et que l'impulsion politique ne soit pas encore à la hauteur de l'enjeu. Maintenant néanmoins, il devient difficile de fermer les yeux. Et c'est grâce au travail fécond d'association comme la vôtre que la parole s'est libérée, que le parlement a adopté le 4 avril 2006 une loi, certes incomplète, sur la prévention et la répression des violences conjugales, mais qui marque néanmoins de significatives avancées.

Travail indispensable de Filactions, travail de longue haleine également du Collectif Femme qui est un levier formidable pour le droit des femmes à Vénissieux, et auquel je veux rendre hommage. En relayant les informations nationales, en tissant des liens, en mettant en place des expos comme « Respect » avec le concours des associations de « Ni putes, ni soumises » et « Femmes ici et ailleurs », le Collectif oeuvre sans relâche et poursuit la

politique impulsée par la Ville, qui a toujours porté une attention aiguë sur le problème des violences conjugales, et plus généralement sur les discriminations en tous genres dont sont victimes les femmes. Le fait qu'une nouvelle délégation ait été créée, celle au droit des femmes, pour ce mandat 2008-2014 prouve que la volonté de la municipalité d'aider et d'accompagner les femmes reste une priorité.

Le combat que nous menons aujourd'hui tous ensemble est un combat de tous les instants. Depuis 20 ans, on assiste en France à une réelle prise de conscience. La législation avance à travers des textes de loi importants, tout comme les instances internationales et nationales. La prise en compte juridique dans le droit national depuis 2006 est une étape considérable. Il nous reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir, notamment dans le domaine de l'accompagnement des femmes victimes de violences. L'hébergement est une question préoccupante. Dans le Rhône comme sur l'ensemble du territoire, les hébergements d'urgence sont très insuffisants. La question matérielle mérite, elle aussi, d'être soulevée. Lorsqu'elles ne travaillent pas ou lorsqu'elles doivent démissionner du fait de la séparation, de nombreuses femmes se retrouvent démunies et le versement différé de l'aide juridictionnelle les pénalise gravement.

C'est la raison pour laquelle il nous faut oeuvrer, je le crois, pour l'adoption d'une loi-cadre, comme en Espagne ou au Canada, afin de couvrir tous les aspects de la lutte contre les violences conjugales et de coordonner, mutualiser les actions de tous les intervenants : associations, collectivités, professionnels de la santé et de l'éducation nationale, police et gendarmerie, etc. Enfin bien sûr, le plan de lutte actuel et les campagnes de sensibilisation doivent déboucher sur des moyens budgétaires et une politique interministérielle à la hauteur de l'enjeu, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

J'ai commencé cette intervention par des chiffres, je voudrais la conclure par une lecture que, modestement, je vous conseille : il s'agit de « La femme en vert » de l'Islandais Arnaldur Indridason, un polar social qui plonge dans la psychologie d'une mère de famille victime de la violence de son mari. On n'en sort pas indemne, mais on en sort plus fort pour lutter contre la brutalité du plus fort, contre la brutalité du plus lâche.

Je vous remercie.